

d'anhracite importée des Etats-Unis. Bref, le Canada, à mon sens, a vraiment sa politique nationale du combustible.

Je signalerai qu'il n'est pas possible, d'un point de vue immédiat, de rendre le Canada indépendant des sources étrangères de houille. La consommation estimative actuelle de charbon en Ontario et dans le Québec est d'environ 25 millions de tonnes par année, dont la presque totalité provient des Etats-Unis. Si l'on se fonde sur notre expérience de la période qui a suivi la première grande guerre, et si l'on tient compte de l'insuffisance prononcée des produits fabriqués pour répondre à la demande et de la nécessité probable de transporter d'immenses quantités de céréales et d'autres produits comestibles destinés à l'exportation, on peut conclure que nos besoins de houille dans cette région se maintiendront à un niveau supérieur à 20 millions de tonnes pour plusieurs années.

Le transport probable de fortes quantités de céréales de l'Ouest canadien, pendant les années à venir, forceront nos services ferroviaires à transporter vers l'Est un million de tonnes de houille, ce qui, ajouté à la consommation de l'Ouest, exigera presque la production totale. Dans l'Est, si la production s'élevait à sept millions au lieu de 5 millions de tonnes, il pourrait alors être possible d'en transporter 3 millions de tonnes. Vu la forte demande d'acier et de produits fabriqués, on ne saurait s'attendre à une augmentation marquée de nos services ferroviaires, puisque le mieux qu'on puisse attendre dans ce domaine, c'est qu'on réussisse à remplacer l'outillage vieilli qu'on a utilisé à plein rendement pendant la guerre.

Pendant un certain temps encore, il est donc impossible de songer à répondre à la demande de houille des provinces centrales à même nos ressources canadiennes. Bien entendu, la Commission royale chargée d'enquêter sur la houille étudie présentement le programme à longue portée qu'il y aurait lieu d'adopter. Nous élaborerons ce programme en nous inspirant de son rapport. Nous avons demandé à la Commission de nous soumettre un rapport provisoire et nous espérons obtenir de cette façon des données grâce auxquelles nous pourrions arrêter un programme pour l'avenir immédiat. Je tiens cependant à répéter que le Gouvernement ne saurait modifier les facteurs géographiques qui existent au Canada, et il ne peut non plus méconnaître les lois immuables de la science économique.

L'honorable député de Broadview (M. Church), qui a proposé cette motion, préconise depuis plusieurs années un programme national d'approvisionnement de houille. Je sais que, dès le mois de mars 1923, il a présenté à la Chambre une résolution priant le

Gouvernement d'inaugurer un programme national de la houille. Je crois que la ténacité avec laquelle il a préconisé un tel programme a eu pour effet d'amener les gouvernements successifs à agir comme ils l'ont fait. Je regrette qu'il nous soit présentement impossible de prendre des mesures susceptibles d'influer sur un programme d'application immédiate. Je puis cependant assurer à l'honorable député que lorsque nous aurons reçu le rapport de la commission royale, le Gouvernement prendra les dispositions nécessaires afin qu'une situation aussi grave ne se produise plus à l'avenir.

M. E. G. HANSELL (MacLeod): Monsieur l'Orateur, avant d'aborder l'examen de la motion, j'ai à formuler une remarque préliminaire: j'ai été quelque peu déçu de voir le ministre se lever pour prendre la parole. Bien entendu, je ne suis nullement fâché que vous ayez aperçu le ministre avant de me voir. On lui a décerné un titre aujourd'hui même et par conséquent il est un personnage beaucoup plus important que l'honorable député de MacLeod. Toutefois, je dois dire qu'il arrive par trop souvent, dans des débats comme celui-ci, qu'après avoir entendu les observations de nos amis conservateurs, puis celles des membres de la C.C.F., le ministre se lève tout comme s'il n'existait pas à la Chambre d'autres groupes. Cela arrive très souvent.

Le très hon. M. HOWE: Si je me suis levé si tôt, monsieur l'Orateur, c'est que je désirais faire savoir aux honorables députés que je dois me rendre à un garden-party.

M. HANSELL: Nous tiendrons d'abord une petite réception ici même. Le ministre n'est pas le seul qui désire se rendre à un garden-party. Naturellement il se peut que les membres de notre groupe, qui parlent généralement avec une certaine autorité, aient le don de pousser le ministre à prendre la parole avant que leur tour soit venu et à éluder l'embarras que lui causeraient leurs questions.

Quoi qu'il en soit, je suis heureux que le ministre se soit levé, car ce qu'il nous a dit me semble un plaidoyer en faveur d'une piètre cause. Il a sonné l'alarme. En d'autres occasions, il a pris la parole pour nous expliquer la gravité de la situation et conseiller aux distributeurs de réduire leurs ventes parce qu'on pourrait faire face à une grave disette l'hiver prochain. Maintenant, cela ne suffit plus. Nous n'avons pas besoin de ces avertissements, du moins ils devraient être superflus. Il a ensuite tenté d'en rejeter la responsabilité sur les chemins de fer sous prétexte que les moyens dont ils disposent sont limités. Il y a plusieurs années que nous avons des chemins de fer au pays et, durant